

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'A.D.O.S.O.M. DU 23 mai 2018**

(Compte-rendu provisoire qui ne sera définitif qu'après vote en Assemblée Générale 2019).

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle 2018 de l'A.D.O.S.O.M s'est tenue le 23 mai après-midi dans la salle « Félix Eboué » du Ministère des Outre-Mer – 27 rue Oudinot Paris 7^{ème}, sous la présidence de M. Aldo MASSA. Le secrétaire de séance est Nicole LEROY.

Le nombre de pouvoirs reçus est de 152. Le nombre de présents est de 21 personnes.

Constatant que le quorum fixé par les statuts est atteint (article 9 : 1/10 des membres en exercice - 560 membres - pour 173 présents et représentés), l'AG peut donc valablement délibérer. Le Président passe à l'ordre du jour :

A/ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2017

Le procès-verbal de l'AG du 30 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

B/ RAPPORT MORAL 2017

L'année 2017 a été fructueuse que ce soit en accueil d'adhérents à Cannes qu'en activités diverses. Elle se termine avec une progression des nuitées passées à Cannes (plus de 11.000), de nombreux travaux finis ou en cours mais une **situation comptable encore déficitaire** (du fait en particulier des dotations aux amortissements générées par les travaux 2014-2017).

I - VIE DE L'ASSOCIATION

Les nouveaux statuts votés à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2013 ont ouvert l'association à l'ensemble des agents et élus des trois fonctions publiques et de leurs établissements publics ce qui a permis une large ouverture de l'association sur l'extérieur et a permis de maintenir les **tarifs sociaux** que nous nous efforçons de garder depuis des décennies, répondant ainsi à notre vocation historique qui est d'œuvrer dans le domaine social.

Par ailleurs il est rappelé que l'ADOSOM étant une association Loi de 1901 à but non lucratif, elle se doit certes d'équilibrer ses comptes mais n'a pas vocation à faire des « bénéfiques ».

D'autre part, l'histoire du WINDSOR en fait un lieu « privilégié » que les adhérents plébiscitent pour son calme, son ambiance conviviale et une certaine tenue à la fois simple et de bon goût. Il ne doit pas se transformer en centre de vacances.

C'est pour ces raisons que notre objectif n'est pas de remplir à tout prix le bâtiment toute l'année, mais de trouver la juste mesure entre des périodes « pleines » (Festival, MIPIM, séminaires - en

déhors de la période 15 juin/15 septembre, fête du Nouvel An...) et des périodes raisonnablement remplies le reste de l'année.

1/ Adhésions 2017 :

Le nombre des adhérents est de 560, en forte augmentation (+108) par rapport aux dernières années. Bien que restant inférieur aux quelques 800 moyens des années 2000-2009, on constate que les démarches de communication et de partenariat entreprises depuis 2014 portent leurs fruits.

2/ Partenariats :

Rappelons les excellents **partenariats** que nous avons établis avec :

La Fondation Jean Moulin (organisateur de tout le secteur social du ministère de l'Intérieur (<http://www.fondationjeanmoulin.fr>),

L'AMOPA (association nationale des membres des palmes académiques. (<http://www.amopa.asso.fr>),

L'Union Nationale des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts. (<http://www.unipef.org>),

La Confédération Nationale des Retraités Militaires (CNRM) (<http://www.cnrm.fr>),

La Fondation d'Aguesseau du ministère de la Justice (<http://www.fda-fr.org>),

L'Ordre National du Mérite (<http://www.anmonm.com>),

L'Institut français (<http://www.institutfrancais.com/fr>) : signalons que l'IF a fêté, lors du Festival de Cannes de cette année, le dixième anniversaire de la « fabrique cinéma de l'Institut français », en particulier lors d'un cocktail magnifiquement organisé au Windsor par M Saez et son équipe.

Par ailleurs nous avons signé en 2017, 4 nouveaux partenariats :

L'Association Amicale des Anciens Elèves du Prytanée Militaire de La Flèche (AAAEPNM) (<https://www.prytanee.asso.fr>) dont nous accueillerons l'assemblée générale annuelle le 9 juin prochain,

Le Souvenir Français (<http://le-souvenir-francais.fr>),

La Fédération Nationale des Associations Sportives et Culturelles de l'Equipe (<http://www.fnasce.org>),

L'Association des anciens de l'Ecole de l'Air (AEA) (<https://www.aea.asso.fr>).

Enfin nous avons repris contact avec :

- L'Association du Corps Préfectoral et des Hauts Fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur (ACPHFMI) afin de renouer avec elle un partenariat vieux de 50 ans... mais qui était tombé en désuétude. Le Président reprendra contact avec l'association début juin.

- La Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) à laquelle nous proposons que le Windsor joue le même rôle que leur ancienne résidence de Saint Raphaël (vendue en 2017). Le Président MASSA rencontrera prochainement le nouveau Président de la SMLH (l'amiral COLDEFY).

3/ Une nouvelle équipe et un programme d'actions tenu:

Depuis 2012 une nouvelle équipe a pris en main l'association pour lui redonner vie et dynamisme. Le Conseil d'Administration (CA) a décidé de poursuivre la mise en application des différents points de la profession de foi diffusée à l'automne 2012. Cela s'est traduit par les actions suivantes :

- Information- participation – démocratie :

La lettre d'information a été régulièrement diffusée : 6 numéros sont sortis depuis janvier 2013 dont le dernier sorti en avril 2018 (faisant le bilan des questionnaires envoyés par les adhérents ayant séjourné au Windsor avec les réponses du CA).

Des réunions d'information-débat avec les adhérents ont eu lieu avec le Président et d'éventuels administrateurs à chacun de leurs séjours au Windsor. Les administrateurs ont pu ainsi entendre et répondre à plus de 300 adhérents.

Le site Internet fonctionne, est mis à jour et semble satisfaire tous ses lecteurs.
<http://www.adosom.fr>

La **démocratie** au sein du Conseil d'Administration fonctionne : Ainsi parallèlement aux réunions formelles du CA à Paris (30 janvier et 30 mai 2017) ou par électronique (18 octobre), ses membres ont très largement échangé entre eux par mail sur de nombreux sujets, permettant ainsi des prises de décisions rapides après débat.

4/ changement des statuts lors de l'assemblée générale de 2017 :

Lors de l'AG2017, 2 changements aux statuts ont été votés (voir <http://www.adosom.fr/fr/l-association/assemblee-generale>) :

L'article 3, qui définit les conditions pour être membre de l'ADOSOM, a été rerédigé pour en faciliter la compréhension.

L'article 5 qui précise le fonctionnement du CA.

II - LES COMPTES (voir rapport financier)

Le montant des dépenses 2017 (siège + Cannes) s'est élevé à 1.007.921^e TTC dont :

- Cannes « exploitation résidentielle » : 823.678^e
- Travaux sur/dans le bâtiment et le parc : 107.983^e
- autres (paris) : 76.260^e

Les recettes se sont élevées à 806.024^e.

Le **résultat d'exploitation, y compris les dotations aux amortissements**, passe d'une année sur l'autre à :

2013 : -325.182^e yc dépenses de licenciement et -226.533^e hors licenciement,

2014 : -168.620^e

2015 : -271.390^e (forte augmentation de la dotation aux amortissements du fait des travaux des chambres sud et autres)

2016 : -284.541^e (augmentation du fait des travaux réalisés dans l'année)

2017 : -228.583^e (légère baisse des dotations aux amortissements – arrivée à échéance)

III – ACTIVITE sur CANNES

La fréquentation du Windsor pendant l'année 2017 a encore progressé pour atteindre 11.336 nuitées retrouvant ainsi les chiffres des années 90. La répartition du chiffre d'affaires est le suivant :

Adhérents ADOSOM :	311.223 (40%)
FONDATION JEAN MOULIN :	55.948 (7.2%)
AMOPA :	45.165 (5.8%)
AGUESSEAU :	38.872 (5%)
CNRM :	34.053 (4.4%)
ANMONM :	28.096 (3.6%)
Autres partenaires :	2.153 (0.3%)
GROUPES ET SEMINAIRES	261.864 (33.7%)
Total :	777.374

Avec un **prix de revient à la nuitée de 70.12^e** (en baisse de 9.4% en 3 ans).

C'est un bon signe, consécutif d'un effort engagé par chaque adhérent pour trouver d'autres personnes susceptibles de venir, d'une politique accrue de partenariats, de la mise en place d'offres particulières sur certaines périodes et d'une gestion rigoureuse de l'établissement.

Le directeur, M. SAEZ, a ainsi su assurer avec qualité la gestion et la comptabilité de Cannes. Les quelques modifications mises en place dans le fonctionnement du Windsor, afin d'optimiser les dépenses, ont été plébiscitées : choix de petit déjeuner en salle (ou en chambre avec supplément), mise en place de buffet pour les fromages et desserts (au lieu d'un service à table), absence de ménage les dimanches.

Le résultat d'exploitation de Cannes est encore négatif (- 37.720^e), du fait des nombreux travaux de gros entretien encore rendus nécessaires en 2017.

Enfin il faudra dégager les sommes nécessaires d'ici 20 ans correspondant aux dotations aux amortissements.

Travaux : Après les 3 premières tranches de travaux du Windsor (2013-2016), ont été réalisés en 2017 les travaux suivants dont certains encore rendus obligatoires pour des raisons de sécurité.

TRAVAUX 2017	
Réfection de la façade Est	23 358
Bâtiment annexe	4 930
Réfection des chaussées et caniveaux	54 160
Passerelle	14 200
Parc entretien et plantations	5.530
Autres (maitrise d'œuvre, jardin..)	5 805
total 2017	107 983

IV - PERSPECTIVES 2018

En termes **d'occupation** de l'établissement il faut continuer sur la lancée des 4 dernières années et essayer d'atteindre pour 2018 aux alentours de 12.000/13.000 nuitées avec un positif d'exploitation de 80/100ke.

En termes de **partenariats**, l'essentiel a été fait puisque l'ensemble des adhérents des partenariats actuels représente plus de 300.000 personnes. Reste à conclure les partenariats avec l'Association du Corps Préfectoral et la SMLH.

Par contre, au-delà des conventions signées, il faut les faire vivre et donc réussir à avoir, de la part de nos partenaires, des modalités de publicité plus performantes auprès de leurs adhérents sur le modèle de la **Fondation Jean Moulin** (qui envoie des méls à chacun des agents du Ministère de l'Intérieur avec un retour très performant en termes de réservation), de l'**AEA** (qui, en plus d'envoyer des méls à ses adhérents, fait une place à l'ADOSOM tout à fait remarquable sur son site internet) ou enfin du **Souvenir Français** (qui envoie un mél à ses délégations départementales pour diffusion de nos offres à tous leurs membres).

En matière de **travaux**, après 4 années de travaux intensifs qui ont permis de mettre aux normes le bâtiment et le parc, il restera à entreprendre quelques derniers travaux :

- Fin de la réalisation du mur de soutènement du vallon : 84.000^e TTC

- Entretien- rénovation du parc : 17.000° (réalisé en février 2018)
- étanchéité de la toiture de la passerelle.

Ensuite il ne restera à réaliser, chaque année, que les travaux d'entretien courant du bâtiment (estimés à 50.000° par an) pris en charge par l'exploitation de Cannes.

Dès à présent des travaux de mise en conformité électrique ont été réalisés en avril.

Enfin sur **2019**, il est prévu de réaliser :

- Les travaux de **climatisation** de toutes les chambres soit de l'ordre de 250.000°.
- La réfection de toutes les canalisations Sud, dont la vétusté a déjà entraîné deux dégâts des eaux. Cela nécessitera de **fermer le Windsor de janvier à mi-mars 2019** (peut-être pourrons nous ne fermer que jusqu'à mi-février) afin de faciliter les travaux et de ne pas déranger les adhérents.

Cette amélioration des prestations et le besoin de combler le déficit entrainera une augmentation des tarifs en 2019 de 10° pour les chambres sud et de 5° pour toutes les autres. Mais n'oublions pas que nous devons chaque année, provisionner les sommes qui seront nécessaires pour réaliser d'ici 15-25 ans les gros travaux de réfection à l'identique de ceux réalisés ces 3 dernières années. C'est donc de l'ordre de 200.000°/an qu'il nous faudra trouver dans les prochaines années...

V - CONCLUSION

Après les années 2014 et 2015, années de transition, difficiles, complexes, mais qui auront permis un nouveau démarrage pour l'association et le Windsor, les années 2016 et 2017 ont montré qu'à force de volonté, de persévérance et de prise en charge de l'ADOSOM par chaque adhérent, par l'équipe de Cannes et par le Conseil d'Administration, l'espoir est revenu de voir l'ADOSOM vivre encore de longues décennies.

Après ces années noires désormais derrière nous, nous devons tous, être à même de relancer la machine pour lui donner une pérennité, solide, dans l'esprit de nos anciens renouvelé par de nouvelles populations tout aussi riches d'expériences et de sensibilités dans le respect de nos statuts.

Le rapport moral 2017 est soumis au vote de l'assemblée générale : Il est approuvé à l'unanimité.

C/ RAPPORT FINANCIER 2017

Les comptes 2017 ont été arrêtés par le Cabinet AUDIT GM de Cannes chargé de suivre les écritures comptables de l'ADOSOM (SIEGE et CANNES), regroupées sous le même compte.

De ces écritures, a été extrait le « **compte de résultats** » retraçant, le montant, par nature des prestations, des charges et des produits de l'année 2017, suivi du rappel des données des années précédentes. Ce document et les comptes courants appellent les commentaires suivants :

SIEGE

Les ressources du siège se sont composées des cotisations des adhérents (10.648e) (nc 2.000e payés à Cannes), du placement brut 2017 des fonds (12.001e) et d'une subvention de 6.000e de la mairie de Cannes pour la façade soit 28.649e.

Les seules dépenses du siège sont celles de déplacement (membres du Conseil d'Administration), de fournitures et timbrage (envois des courriers etc.), de documentation et d'avocat.

Les dépenses de fonctionnement ont représenté 76.260° (dont 65.886° d'indemnités prudhommales Paris non chargées).

Par ailleurs un placement de 400.000° a été fait sur des fonds MMA.

CANNES exploitation

1/ Bilan global de l'exploitation de Cannes (hors dotations aux amortissements)

De 2016 à 2017 :

- Les charges sont passées de 774.287° à 815.094°, écart dû principalement à l'augmentation des travaux d'entretien et des dépenses alimentaires induites par l'augmentation des nuitées.

- Les produits de l'exploitation hôtelière sont passés de 778.401° à 777.374° (baisse malgré une augmentation des nuitées du fait de la non reconduction d'opérations particulières).

Soit un solde de -37.720°

De ce solde peuvent être enlevés **62.295°** correspondant à des dépenses qui n'auront pas à être refaites avant quelques années (piste de danse (16ke), peintures de locaux (13ke), moteurs électriques (7ke), etc.).

Soit un solde net d'exploitation de 24.575°

2/ Nuitées

Les nuitées sont passées de 10.646 à 11.336 (+6.5%) (avec les fermetures habituelles de janvier et partielle de novembre) avec 4 meilleures performances depuis 17 ans sur les mois d'avril, octobre, novembre et décembre !

L'évolution des prix de revient (dépenses par nuitée) :

2015 : 77.40°

2016 : 72.73°

2017 : 70.12° soit **une baisse de 9.4% en 3 ans.**

Néanmoins nos tarifs de nuitées par personne restant faibles (de 66° à 156e/2=78°) voire déficitaires, l'augmentation seule des nuitées ne permettra pas à terme de générer les excédents suffisants pour compenser les dotations aux amortissements. **Il conviendra, après la petite augmentation des prix de 2018, d'augmenter plus substantiellement les tarifs 2019 (en particulier du fait de la réalisation de la climatisation des chambres).**

3/ Personnel

Les dépenses de personnel sont passées de 346.073° (2015), 378.648° (2016) à 387.070° (2017) soit, par nuitée, de 40.9° à 35.6° puis 34.1° **soit une baisse de 16%, en 3 ans.**

C'est un très bon résultat obtenu par une attention constante sur les dépenses et grâce à l'augmentation de la fréquentation (qui permet d'amortir les personnels supplémentaires).

BILAN DU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan global (produits-charges) donne un résultat 2017 négatif de **-194.374°**

Du fait des travaux entrepris sur 2013-2017, la dotation aux amortissements s'est accrue fortement : 45.891^e (2012), 69.913^e (2013), 162.394^e (2014), 224.454^e (2015), 243.604^e (2016), 228.583^e (2017) (baisse de la dotation due à des investissements déjà amortis).

Si on compare les résultats, on obtient un **bénéfice ou perte** de :

Année	Avec dotation aux amortissements	Dotation aux amortissements	Sans dotation aux amortissements
2013	- 325.182 ^e (1)	69.913	- 255.269
Rectifié	- 240.182 ^e		- 170.269
2014	- 27.915 ^e	162.394	+ 134.479
Rectifié	- 112.915 ^e		+ 49.479
2015	- 232.931 ^e	224.454	- 8.477
2016	- 246.294 ^e	243.604	- 2.690
2017	- 194.374 ^e	228.583	+ 34.209

(Rectification : 2013-14 : 85ke d'intérêts de placement remis de compta 2014 sur compta 2013)

Le rapport financier 2017 est soumis au vote de l'assemblée générale : il est approuvé à l'unanimité.

Quitus est donné au Conseil d'Administration pour les comptes 2017.

D/ PROJET DE BUDGET 2018

FONCTIONNEMENT

RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS (base 500)	10.000	CANNES : PERSONNEL	370.000
ACTIVITE DE CANNES	750.000	CANNES : AUTRES DEPENSES ¹	380.000
INTERETS BANCAIRES ²	2.000	Fonctionnement Paris	12.000
TOTAL	762.000	TOTAL	762.000

INVESTISSEMENT

	Vallon (protection des berges suite aux crues 2015)	85.000
	Autres (électricité, contrôles, peinture..)	15.000
	Parc (élagage et entretien)	20.000
	total	120.000

Le projet de budget 2018 est soumis au vote de l'assemblée générale : il est approuvé à l'unanimité.

E/ TRAVAUX SUR CANNES

Ce point a été abordé lors de l'examen du rapport moral 2018.

Les travaux 2018 et 2019 sont approuvés par l'assemblée générale laquelle donne mandat au Conseil pour les réaliser.

¹ Dépenses autres que de personnel pour 12 mois d'activités avec fréquentation comparable à 2017.

² Placement de 1.000.000 sur 12 mois, à 0.2% net d'impôts ;

F/ ELECTIONS AU CONSEIL D ADMINISTRATION

Lors de l'Assemblée Générale de mai 2017, M. DORET a été élu pour un mandat s'achevant en 2020.

En 2018, 5 postes sont à pourvoir, 4 du fait de la fin de leur mandat de 4 ans :

MM. AUDINET (cf. ci-après), COEFFE, KERNEIS, MASSA,

Et un du fait d'une démission (MME WEKSLER)

(Suite à la démission du Conseil de M. AUDINET (qui a quitté son poste de directeur de la Fondation Jean Moulin) sa remplaçante, Mme CHAUVENET-FORIN, a été, conformément aux statuts (article 5), désignée membre du CA sous réserve de ratification à l'assemblée générale 2018.

Le Président a fait part des 18 candidatures reçues :

Mmes BONDOUX, CHAUVENET-FORIN.

MM.ALOUSQUE, BARBEAU, BLEUART, BOUILHOL, CATANESE, COEFFE, COLOMER, DEBIEN, KERNEIS, KSON, LEVEQUE, MAROUBY, MASSA, MIKOLAJCZAK, VANDEBEULQUE, VERRON.

Il se félicite d'un tel nombre de candidats, jamais atteint dans le passé ce qui montre un réel intérêt et attachement de nos adhérents pour l'ADOSOM et son travail.

Il rappelle les critères d'éligibilité au CA :

« Ne peuvent se présenter et être élus administrateurs que les membres **adhérents** à jour de leur cotisation et **adhérents depuis au moins les 3 dernières années, consécutivement** » (article 5 des statuts) et que donc ne sont pas éligibles les membres associés ou partenaires.

Après discussion et vote, sont élus à l'unanimité :

Mme CHAUVENET-FORIN,

MM BOUILHOL (pour un mandat de 2 ans car en remplacement de Mme WEKSLER dont le mandat s'achevait en 2020), COEFFE, KERNEIS, MASSA.

Le Président propose d'intégrer aux débats du CA les autres candidats, non élus, qui le désirent.

Proposition acceptée.

(Le Conseil qui s'est réuni après l'AG a élu le bureau suivant :

Président : A MASSA

Vice-présidents : F KERNEIS et J BARRET

Trésorier : A VASSELIN

Secrétaire : N LEROY.)

G/ QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions autres que celles reprises dans l'examen des différents rapports.

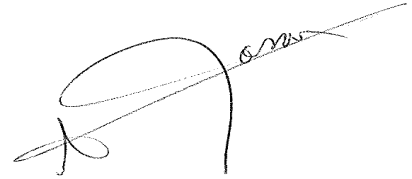
CONCLUSION

Les années 2014 et 2015 ont été difficiles et incertaines mais elles ont permis un nouveau démarrage pour l'association et le Windsor.

L'année 2017, grâce à l'énergie de M SAEZ et son équipe, et parce que chacun d'entre nous a su être attentif à venir et faire venir des adhérents au Windsor, a été plus rassurante : les nuitées ont augmenté, le chiffre d'affaires aussi et l'équilibre comptable s'améliore.

Espérons que ces années noires soient désormais derrière nous et que, tous, nous serons à même de relancer la machine, tout en gardant l'esprit de nos anciens, afin de lui donner une pérennité affirmée et appuyée sur de nouvelles populations tout aussi riches d'expériences et de sensibilités dans le respect de nos statuts.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Aldo Massa', written in a cursive style. The signature is positioned below the text 'Le Président' and above the printed name 'Aldo MASSA'.

Aldo MASSA